

Le Grand Parisien

ÉNERGIE | À l'unanimité, le conseil municipal a voté contre la création d'une plate-forme d'entrepôtage du combustible destiné à être brûlé dans un incinérateur à Vitry-sur-Seine pour chauffer la capitale.

Ris-Orangis ne veut pas stocker de bois pour Paris

Florian Garcia

LES PARISIEN VONT-ILS

bientôt se chauffer avec du bois stocké en bord de Seine à Ris-Orangis ? C'est ce que redoute la maire Sonia Benameur (divers) depuis qu'elle a appris que sa commune était impactée par le projet Thermo-sur-Seine, ce grand incinérateur qui devrait voir le jour en 2031 à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) pour alimenter le réseau de chauffage de la capitale. « Ce projet est très flou, la ville n'a jamais été consultée, dénonce l'élue, en poste depuis mars dernier. Le seul document que nous avons est une délibération du Conseil de Paris votée en décembre dernier, dans laquelle Ris-Orangis est mentionnée. »

Le passage en question se trouve à la page 11. « Un nouveau site à Ris-Orangis sera dédié à la mutualisation des volumes collectés dans un rayon de moins de 300 km et au chargement des barges de transport des combustibles solides », peut-on lire dans le document. En d'autres termes, une plate-forme de stockage va être construite à Ris-Orangis. Des poids lourds achemineront le bois sur place avant qu'il ne transite par la Seine jusqu'à Vitry, où il sera brûlé.

« En zone inondable et près d'un site classé Seveso »

« On parle d'une centaine de camions par jour, s'agace la maire. Et encore plus en hiver. Pour Ris-Orangis, il n'y a aucune plus-value. Ce projet est complètement inadapté au contexte local. Nous n'en tirons aucun bénéfice. »

Selon l'entreprise Dalkia, qui porte le projet aux côtés de la ville de Paris, de la Banque des Territoires, de la société Eiffage et de RATP Solutions Ville, la plate-forme pourrait charger « trois à six barges par jour maximum en haute saison ». L'entreprise précise



entreprises du territoire ». Enfin, le géant de l'énergie met en avant « les nouvelles recettes financières directes pour les collectivités territoriales via la fiscalité. »

Une pétition lancée

Des arguments auxquels Sonia Benameur reste insensible. Pour marquer son refus, une délibération d'opposition au projet a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal

le 28 mai dernier. En complément, une pétition sera lancée dans le prochain journal municipal. « La méthode qu'ils emploient n'est vraiment pas bonne, conclut l'élue. Je vais prochainement adresser une lettre au maire de Paris, Emmanuel Grégoire (PS). »

Dans les prochains mois, les habitants de Ris-Orangis auront la parole. « Ce projet fera l'objet d'une concertation préalable encadrée par la Commission nationale du débat public, prévient l'entreprise. Cette concertation permettra au public de disposer de toutes les informations, de poser des questions et de contribuer à l'élaboration du projet. » Contactée, la mairie de Paris n'a pas été en mesure de répondre dans les délais.

également que les livraisons se feraient « exclusivement en semaine sur une plage horaire spécifique » et que la circulation serait « strictement nulle les week-ends, les jours fériés ainsi qu'au mois d'août ». Tous jours selon Dalkia, ce flux additionnel de camions représenterait « moins de 1 % du trafic routier actuel sur ce tronçon de la RN 7. »

Insuffisant pour rassurer Sonia Benameur. Ce projet, elle le ferme fermement décidée à le stopper. « C'est en zone inondable et à proximité d'un site classé Seveso, argumente-t-elle. Je m'y opposerai corps et âme, Ris-Orangis ne sera jamais la décharge de Paris. S'il faut bloquer l'accès, je le ferai. Je bloquerai tout à mon niveau, les habitants de Ris ne méritent pas ça. »

À l'exact opposé, Dalkia y voit une opportunité pour la commune. « La plate-forme serait construite sur un terrain inutilisable pour des logements, souligne l'entreprise. À terme, la dépollution et la via-

bilisation du site permettraient un aménagement paysager de qualité : le chemin de halage, aujourd'hui dégradé, serait entièrement reconstruit et embelli pour offrir aux habitants une promenade de loisirs, arborée et sécurisée le long de la Seine. »

Ris-Orangis, vendredi.

Une plate-forme devrait être construite en bord de Seine, à partir de laquelle le bois serait acheminé par barges en direction de l'incinérateur.

Selon Dalkia, une vingtaine d'emplois « prioritairement accessibles aux habitants de Ris-Orangis et des villes voisines » seront créés. L'entreprise estime que la phase de construction va aussi générer de l'activité « dont une partie pourrait profiter aux

OVÉLIA
RÉSIDENCE SENIORS À ÉPINAY-SUR-ORGE

*Vivre intensément,
s'épanouir pleinement*

JOURNÉES PORTES OUVERTES

11 - 12 - 13 juin [10h - 18h]

Le Grand Marronnier
33 Grande Rue

01 89 71 72 45
www.ovelvia.fr

OVÉLIA - RCS Nanterre B 523 733 822 - SAS au capital de 1 352 600 €
51 bd Marius Vivier Merle - Lyon Cedex 03. Photos : AdobeStock, MyPhotoAgency. Création : carine-andre.com - Mai 2026